

APPEL A DONS D'URGENCE

L'ampleur du drame qui vient de s'abattre sur une petite île déjà très démunie mobilise une chaîne humaine formidable à travers le monde.

AGIR POUR L'ENFANT est une association à but non lucratif qui œuvre depuis plus de 10 ans en Haïti auprès des orphelinats et des écoles. Suite au séisme qui a frappé ce pays, nous lançons à tous un appel à l'aide. Les dons d'urgence, même les plus modestes sont les bienvenus. Ils financeront l'achat de nourriture, d'eau potable et de médicaments dans un premier temps en espérant aussi obtenir une réserve pour la reconstruction de nos crèches.

- Vous pouvez donc adresser votre chèque à l'ordre de « **Agir Pour l'Enfant** » et l'envoyer directement au :

7, rue du Coteau - 37300 JOUE-LES-TOURS

MERCI PAR AVANCE POUR LES ENFANTS SURVIVANTS



Association loi de 1901 - www.agirpourenfant.asso.fr

N'oubliez pas d'indiquer votre nom et adresse avec le don afin de recevoir le reçu fiscal 2010 permettant de déduire 66% des sommes versées de vos impôts.